

Le Courant municipal

Septembre 2020 - Volume 25, no 5



Dans ce numéro

Municipalité
de Saint-Stanislas
1302, rue Principale
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél.: 819-840-0703
Fax: 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

municipalite@saint-stanislas.ca

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h Vendredi 8 h à 12 h

Communiqués du bureau
Résumé des séances du conseil 3-4
Taxes municipales - Avez-vous oublié? 4
Numéros civiques4
Des nouvelles du comité de revitalisation 4
Nouveau pont de la rivière Batiscan5
En cas d'urgence 5

Apportez vos feuilles à la ferme 5

Semaine de la prévention des incendies 6

Collecte des ordures 6

Mot du maire 3

Comité Arts et culture	7
Collecte de sang - Remerciements	7
Fadoq St-Stanislas	8
Popote roulante	8
Fabrique Ste-Élisabeth	9
SADC de la Vallée de la Batiscan	9
Piscine Le Tremplin	9
Piétons : Ce que dit la loi	10
Sécurité des piétons	10
Manoir des deux rivières	П
Collecte de sang	П

<u>Dépôt légal</u> :

Production:

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage: 570 copies

Révision : Guy-Paul Beaudoin Prochaine parution : Décembre 2020

Lucille Bédard

Date de tombée : 3 décembre 2020

MOT DU MAIRE

Bonjour!

Nous avons connu un début d'année difficile avec l'arrivée de la pandémie Covid-19, mais nous pouvons nous considérer chanceux de n'avoir aucun cas déclaré au moment présent. Ce qui est sûrement dû à votre discipline face au respect des consignes reliées à cette situation. Nous avons un avantage sur les grandes villes puisqu'en zone rurale, la distanciation y est beaucoup plus facile. Mais, il ne faut pas baisser notre garde, car la possibilité d'une deuxième vague pointe déjà. J'ai confiance que nous traverserons victorieusement cette situation difficile.

Je passe maintenant aux choses plus heureuses dont nous pouvons être très fiers, comme notre nouveau pont que nous avons attendu avec impatience. Je tiens à remercier tous les citoyens(nes) pour leur tolérance face à tous les inconvénients que la construction leur a causés. Mais aujourd'hui, nous constatons que cela en valait vraiment la peine. Il ne reste que la démolition du vieux pont et quelques aménagements aux abords des entrées et sur la rue du Pont et le tout sera superbe. Son baptême sera pour bientôt; je vous en reparlerai plus tard.

Une autre chose qui peut nous rendre fiers, c'est notre parc multisports sur la rue St-Gérard qui sera bientôt terminé. Ce sera un des plus beaux en Mauricie, sinon le plus beau. Et qu'une municipalité comme Saint-Stanislas ait réussi à réaliser un projet de cette envergure démontre notre capacité à relever les grands défis et nous pouvons tous en être très fiers.

Bravo et un gros merci à tous ceux et celles qui ont travaillé à cette réalisation!

Luc Pellerin

Maire

COMMUNIQUÉS DU BUREAU



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance tenue le 8 septembre 2020 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'août 2020, pour un montant total de 841 934,79 \$;
- Adoption du règlement 2020-04 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);
- Adoption de l'*Entente relative aux conditions de travail des employés de la Municipalité* pour une durée de quatre (4) ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023;
- Achat de deux radars pédagogiques au montant de 3 600 \$ chacun, afin de conscientiser les usagers de la route et les inciter à respecter les limites de vitesse;
- Demande au ministère de la Sécurité publique et à la CNESST d'intervenir afin d'établir une norme adaptée au milieu rural en ce qui a trait à la durée de vie d'un vêtement de protection individuelle;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 23, rue du Moulin pour l'agrandissement d'une galerie, en contravention au règlement de zonage 2009-476;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 247, rang de la Rivière-Batiscan Est, afin de permettre la présence d'un bâtiment principal dont la superficie est de 33 m² et ce, sous certaines conditions;
- Modifications aux plans originels du complexe sportif;
- Déplacement des entrées d'air du chalet des loisirs;
- Contrat accordé à *Services paysagers Laberge* au montant de 339,50 \$ plus les taxes, pour la réalisation d'un aménagement paysager autour du bloc sanitaire du parc St-Gabriel.

Séance tenue le 5 octobre 2020 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de septembre, pour un montant total de 339 485,48 \$;
- Présentation du rapport du maire : Faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année 2019;
- Adoption du règlement 2009-474-04 modifiant le Règlement 2009-474 relatif au plan d'urbanisme;

Page 4 Le Courant municipal

• Adoption du règlement 2020-04 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI):

- Acceptation des nouveaux taux d'assurance collective proposés par la compagnie d'assurance La Capitale pour l'année 2021:
- Renouvellement du contrat de Claude Cossette pour l'entretien ménager de l'hôtel de ville, de la salle municipale et de la bibliothèque, au montant forfaitaire de 7 627,50 \$, pour la période du 2 octobre 2020 au 1^{er} octobre 2021;
- Nomination de Marie-Claude Jean, directrice générale, en tant que responsable de la gestion contractuelle du projet de remplacement du ponceau sur le rang de la Rivière-Batiscan-Est.;
- Approbation des prévisions budgétaires présentées par le service de Transport adapté et collectif des Chenaux pour l'année 2021;
- Nomination de Marie-Claude Jean, directrice générale, en tant que responsable de la gestion contractuelle du projet de réfection des infrastructures des rues St-Gérard, du Pont et Goulet;
- Accord d'un contrat avec la firme de génie conseils PLURITEC pour la réalisation des plans et devis simplifiés et la rédaction de l'attestation de conformité et dépôt au MAMH, dans le cadre des travaux de prolongation de la conduite d'aqueduc sur la route 159, au coût de 2 600 \$ plus les taxes;
- Demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du *Programme d'aide* financière pour la formation des pompiers à temps partiel;
- Objection au projet de loi 49 déposé à l'automne 2019 par le gouvernement du Québec dans l'intention de modifier le pouvoir de réglementation des municipalités en matière de zonage en ce qui a trait aux établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type Airbnb).

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL: 2 novembre 2020 - 19 h 30

7 décembre 2020 - 19 h 30



TAXES MUNICIPALES - AVEZ-VOUS OUBLIÉ?

Le troisième versement venait à échéance le 5 septembre dernier.

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 10 %. En plus des intérêts prévus, une pénalité de 0,5 % du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % l'an, est ajoutée sur le montant des taxes exigibles.

LES NUMÉROS CIVIQUES

En 2007, la Municipalité a procédé à une refonte des numéros civiques sur certaines rues de la municipalité. Nous demandons aux citoyens qui n'ont pas encore retiré l'ancien numéro civique en façade de leur résidence de le faire dans les plus brefs délais afin d'éviter toute confusion pour les services d'urgence.

Attribution de numéro civique : Tout propriétaire qui désire obtenir un nouveau numéro civique doit s'adresser au bureau de la Municipalité.

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE REVITALISATION

Dû à la situation et aux mesures sanitaires imposées, le comité de revitalisation, ayant été dans l'obligation de mettre la démarche sur pause pendant quelques mois, s'est remis en action dernièrement! Lors de la rencontre du 16 septembre dernier, le plan d'action a été revu et le processus de réalisation d'esquisses de certains sites sera mis de l'avant.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres au sein du comité : Madame Mary McCown, son conjoint Gary Kobinger et monsieur Simon Rocheleau.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à tous les nouveaux résidents(es). Soyez assurés que la qualité de vie est au cœur de notre démarche.

Nathalie Cassin

NOUVEAU PONT DE LA RIVIÈRE BATISCAN

Presque deux ans après le début des travaux, le nouveau pont de la rivière Batiscan est maintenant ouvert. Les usagers de la route peuvent désormais circuler sur une nouvelle structure sécuritaire, plus large, permettant aux piétons et aux cyclistes d'y circuler en toute quiétude.



L'inauguration officielle a eu lieu le 13 août dernier en présence de madame Sonia LeBel, députée de Champlain, madame Marie-Ève Turner, directrice régionale du MTQ, monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux, monsieur Luc Pellerin, maire de Saint-Stanislas ainsi que des élus du conseil municipal actuel et ceux des dernières années.

Après l'inauguration, les personnes présentes ont effectué une traversée à pied sur le nouveau pont pour revenir par l'ancien, avant sa fermeture définitive.

L'ancien pont de la rivière Batiscan, construit en 1922, avait atteint sa fin de vie utile et sera démoli au cours des prochains mois. La date début du des travaux est cependant inconnue.





AVIS AUX CITOYENS DE SAINT-STANISLAS

d'urgence La Municipalité met à votre disposition un numéro de téléphone <u>en cas d'urgence</u>, à utiliser seulement en dehors des heures normales de travail donc, les soirs, fins de semaines et congés fériés.

URGENCE MUNICIPALE: 418-328-8583

Qu'est-ce qu'une urgence? C'est un événement, une situation qui risque de mettre en danger la santé ou la sécurité des personnes et des biens. Ce numéro d'urgence doit servir uniquement en cas d'urgence relevant des compétences de la Municipalité.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la direction générale au 819-840-0703 poste 2421.

Merci d'utiliser ce numéro en cas d'URGENCE SEULEMENT!



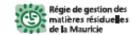
L'utilisation des sacs de papier est à privilégier. Ils sont compostables. Les sacs de plastique devront être vidés sur places à l'endroit désigné.

À la ferme, seuls les feuilles et le gazon sont acceptés.

Áucun autre type de résidus, tels que les résidus de table, les branches, les arbustes, les arbres ou tout autre résidu non vert, n'est autorisé.

Une initiative de :





SAINT-STANISLAS: Ferme Sylvain Mongrain, 650, route 352

Vous compostez? Pensez à garder quelques sacs pour vous!



Semaine de la prévention des incendies 4 au 10 octobre 2020

LE PREMIER RESPONSABLE **C'EST TOI**



Québec ##

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière



INTERVENIR **AUPRÈS DES ENFANTS**

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière



SORTIR POUR ALLER FUMER **OU VAPOTER**

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTRETENIR UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurezvous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÄCHES EN MËME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Ouébec.ca/ prevention-incendies

Le I er novembre, on recule l'heure

C'EST L'HEURE!



VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures aux deux semaines est maintenant commencée. Ce qui signifie que la prochaine collecte aura lieu le 22 octobre.

DIVERS



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU

Avis électroniques

Depuis un certain temps déjà, nous avons implanté, en collaboration avec le Réseau des bibliothèques CQLM, un système d'avis électroniques permettant l'envoi d'avis à nos usagers. Ces avis visent à vous informer de l'échéance de vos prêts, de vos réservations disponibles et de votre fin d'abonnement. Vous devez savoir que ces avis proviennent d'un système automatisé et sont d'une grande utilité, autant pour les usagers que pour la gestion de notre bibliothèque. Certains de nos usagers m'ont signalé le côté répétitif de ces avis. Vous devez savoir que nous n'avons aucun contrôle sur l'envoi de ces messages. Le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de donner suite à ces avis, parce qu'il est certain, que ces derniers demandent une action de votre part.

Retards

Nous avons très peu de retards, en ce qui concerne le retour de documents et je vous en félicite! Depuis la réouverture de la bibliothèque en juin dernier, nous avons été indulgents et nous avons accordé une amnistie pour les retards. Cependant, nous recommencerons à appliquer des frais, la situation étant devenue plus « normale ».

Octobre : Mois de la chasse aux abonnés

Durant tout le mois d'octobre, pour tout nouvel abonnement ou renouvellement, vous serez éligible à un tirage organisé par le Réseau biblio CQLM. Un coupon de tirage vous sera remis au comptoir de prêt. Informez-vous auprès de notre personnel et n'oubliez pas de demander à remplir votre coupon de participation!

Magazines en ligne

Le Réseau Biblio CQLM vient d'adhérer à la nouvelle plateforme de RBdigital, vous permettant d'emprunter des magazines en ligne. C'est plus de 3 700 magazines qui sont disponibles gratuitement. Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site de *Bibli et cie* et vous connecter à l'aide de votre numéro d'usager et de votre NIP. D'ailleurs, je vous invite à explorer toutes les ressources numériques disponibles sur ce site.

La Covid-19 et la bibliothèque

Au moment d'écrire ces lignes, nous entrons dans une deuxième vague de la pandémie. Même si les autorités gouvernementales appellent à une très grande vigilance, nous vous encourageons à venir emprunter des documents. Je considère que notre milieu est sécuritaire et conforme aux directives de la Santé publique.

René Leone, coordonnateur



COMITÉ ARTS ET CULTURE

En raison de la Covid-19 toujours présente, par mesure préventive, le comité Arts et culture a décidé d'annuler le marché de Noël habituellement tenu à l'automne.

Nous vous disons à l'an prochain, et souhaitons un bon automne à tous!

Martin Boisvert

Arts et culture les deux-rivières



COLLECTE DE SANG - Remerciements

Toute l'équipe d'Héma-Québec tient à remercier le comité organisateur ainsi que les bénévoles qui se sont impliqués dans la collecte de sang tenue à Saint-Stanislas le 17 août dernier. Leur coopération a permis d'accueillir 45 donneurs qu'Héma-Québec tient également à remercier de tout cœur.

Tous ensemble, par leur volonté d'agir, ils font toute une différence en contribuant à sauver des vies.



FADOQ ST-STANISLAS

Activités interrompues

En raison de la pandémie qui sévit actuellement et dans le but de préserver la santé de nos membres, le Club de l'âge d'or de Saint-Stanislas a décidé d'interrompre la plupart de ses activités. D'ailleurs, la tenue de plusieurs de ces activités ne pouvait se tenir dans un tel contexte, compte tenu des consignes sanitaires dictées par le Gouvernement du Québec.

C'est donc dire que les rencontres du mardi, les soirées de danse mensuelles, notre souper d'octobre et les activités de VIACTIVE sont momentanément interrompus. Les seules activités qui se tiennent, actuellement, sont le Pickleball (avec l'autorisation de l'école Saint-Gabriel) et une formule très modifiée, de nos joutes de quilles hebdomadaires, afin de se conformer au protocole sanitaire. Soyez assurés que nous reprendrons nos activités, dès qu'il sera possible de le faire, et ce, de façon sécuritaire.

Renouvellement des cartes de membre

Comme vous le savez sans doute, les cartes de membres de notre club sont renouvelables annuellement, au 30 septembre. En raison de la Covid-19, ce renouvellement se fera par la poste ou en ligne, afin de limiter les contacts. Vous devriez avoir reçu votre avis de renouvellement par la poste. Sinon, vous pouvez me contacter; il me fera plaisir de corriger la situation. L'avenir et la vitalité de notre club dépend grandement de votre adhésion. Sans vous, nous ne pouvons exister. Nous vous demandons de prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre nouvelle carte de membre qui vous parviendra par la poste.

En espérant pouvoir retourner à nos activités, le plus rapidement possible, je ne peux que vous souhaiter de traverser ces moments difficiles avec espoir et sérénité.

André Sanscartier, président Club de l'âge d'Or St-Stanislas.



POPOTE ROULANTE

Le service de Popote roulante a repris ses activités le 23 septembre dernier pour la saison automne 2020/printemps 2021.

Vous êtes âgé de 65 ans et plus ou avez des contraintes sévères d'autonomie? Vous pourriez être admissible au service de popote roulante. Imaginez! Un repas chaud comprenant une soupe, un plat principal et un dessert, livré à votre domicile une fois par semaine (le mercredi) et ce, pour la modique somme de 5 \$. N'hésitez pas à bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante, soit «un petit répit» d'un diner par semaine.

Bénévoles demandés

Le service de popote roulante de Saint-Stanislas est à la recherche de personnes disponibles quelques heures par mois pour la préparation (par équipe de 2) ou la livraison des repas (par équipe de 2). Pourquoi ne pas former une équipe avec un membre de votre famille ou un(e) ami(e)? Le service est également à la recherche d'une personne intéressée en prendre en charge le service afin d'en assurer le bon fonctionnement. Votre implication bénévole est nécessaire pour le maintien de ce service.

Pour information, communiquez avec madame Thérèse Naud, au 418-328-8596 ou au Centre d'action bénévole au 418-328-8600.

MERCI à Diane Béland et Ginette Trottier qui tirent leur révérence après avoir agi comme cuisinières au sein du service de popote roulante durant les quelque quatre dernières années.



FABRIQUE STE-ÉLISABETH (SAINT-STANISLAS)

Prenez note que les célébrations dominicales sont maintenant à 9 h 15. Nos activités auront été suspendues durant six mois. Les mesures sanitaires s'appliquent comme dans tout lieu public : Désinfection des mains, port du couvre-visage pour les déplacements dans l'église, etc. Des bénévoles vous guideront dans l'application des nouvelles pratiques liées à la COVID-19.

À compter du vendredi 2 octobre 2020, le bureau local de la Fabrique Ste-Élisabeth (St-Stanislas) sera localisé à la sacristie de l'église :

1350, rue Principale, Saint-Stanislas QC G0X 3E0 - Tél.: 418-328-3111

- Bureau ouvert les mardis et vendredis, de 8 h 30 à 11 h 30;
- Bureau tenu par des bénévoles pour répondre aux besoins courants (intentions de messes, dons, gestion du cimetière, rencontres, etc.)
- Responsable du cimetière St-Stanislas : Jean-Pierre Trudel 418-328-3425
- Responsables des funérailles : Jean-Pierre Veillette 418-328-4582 et Jean-Paul Trudel 418-328-4162
- Responsable du bureau : Yvan Déry 418-328-3111

L'administration générale, la comptabilité et la tenue des régistres sont confiées au bureau central de la Fabrique Ste-Élisabeth, situé au presbytère de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

51, rue Principale, Sainte-Geneviève de Batiscan QC G0X 2R0 - Tél.: 418-362-2616

• Bureau tenu par madame Sylvie Veillette

Le bureau de Sainte-Geneviève pourra aussi offrir les mêmes services que le bureau de Saint-Stanislas. (messes, dons, paiements divers). Bureau ouvert les lundis et jeudis de 9 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 h.

Ces changements visent à assurer une viabilité accrue à la Fabrique de St-Stanislas, en dégageant une économie récurrente des frais encourus de l'ordre d'environ 8 000 \$ par an, dans un contexte de baisse des revenus en 2020 et dans les années futures.

Le service sera aussi amélioré par une disponibilité plus grande des heures d'ouverture.



En date des présentes, les bureaux de la SADC sont ouverts à tous les jours ouvrables, mais avec personnel réduit. Nous ne recevons la clientèle que sur rendez-vous et appliquons avec rigueur les mesures sanitaires en vigueur. Bien entendu, nous ne recevons aucune personne ayant des symptômes ou étant atteint de la COVID-19. Tous les membres du personnel sont joignables par téléphone ou par courriel (voir site WEB) pendant les heures d'affaires.

Nous désirons souligner l'arrivée depuis le 8 septembre dernier, de <u>madame Catherine Gaulin</u>, nouvelle conseillère en développement durable ainsi que de <u>madame Sophie Beauséjour</u>, stagiaire en développement durable jusqu'en décembre prochain.

Nous vous invitons à nous contacter pour vos besoins en financement, en accompagnement, en service-conseil ou autres en appelant au 418-328-4200 ou par courriel à <u>info@sadcvb.ca</u>. Notre site WEB est également disponible à l'adresse suivante : <u>www.sadcvb.ca</u>.

Gilles Mercure, B.A.A. Directeur général 418-328-4200, poste 222



PISCINE LE TREMPLIN - Fermeture temporaire pour travaux de rénovation

Annulation du bain libre et des activités aquatiques de la session automne 2020

Réouverture et horaire du bain libre : Mercredi 13 janvier 2021 - De 18 h 30 à 20 h 30

Merci de votre compréhension!

Danie Crête, responsable

Page 10 Le Courant municipal



PIÉTONS: CE QUE DIT LA LOI

Le Code de la sécurité routière s'applique aussi aux piétons. Pour marcher en sécurité et éviter des amendes, il faut le respecter.

OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

Selon le Code de la sécurité routière, le piéton doit :

- utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Si toutefois, il était plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation (par exemple si la chaussée est éclairée ou si l'accotement est plus large), le piéton peut choisir cette option;
- traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière;
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation.

Selon le Code de la sécurité routière, le piéton ne peut pas :

- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire;
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit;
- circuler sur une autoroute ou sur ses voies d'accès.

S'IL Y A SEULEMENT UN FEU DE CIRCULATION

Le piéton a priorité au feu vert seulement.

S'IL Y A UN PANNEAU D'ARRÊT

Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent immobiliser leur véhicule pour lui céder le passage.

AU PASSAGE POUR PIÉTONS QUI N'EST PAS SITUÉ À UNE INTERSECTION

Le piéton a la priorité sur les conducteurs et les cyclistes, qui doivent lui céder le passage. Par contre, il doit s'assurer qu'il peut traverser sans risque, c'est-à-dire que les véhicules et les cyclistes l'ont vu et qu'ils lui cèdent le passage.

S'IL N'Y A NI INTERSECTION NI PASSAGE POUR PIÉTONS À PROXIMITÉ

Le piéton peut traverser. Par contre, il doit céder le passage aux véhicules et aux cyclistes.

Piétons, soyez vigilants, car vous n'êtes pas seuls sur la route.

https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/a-pied/ce-que-dit-la-loi/



SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Le 2 septembre dernier, la Sûreté du Québec a tenu une activité de sensibilisation à la sécurité des piétons. Un grand MERCI à la S.Q. pour cette belle initiative!

Nous vous informons qu'un corridor scolaire de 30 km/heure a été délimité sur la rue Principale, en face du pavillon St-Gabriel. La signalisation a été installée à la fin du mois de septembre.

Nous comptons sur votre nécessaire vigilance pour assurer la sécurité de nos précieux enfants.





LOGEMENT DE RÉPIT PROFITEZ D'UN CRÉDIT À LA SIGNATURE D'UN BAIL

Un logement de répit est mis à la disposition des personnes voulant faire un essai. Le coût hebdomadaire est de 175\$. * Selon la durée du séjour, ce montant sera crédité sur le premier terme du loyer à la signature d'un bail.

RECHERCHE BÉNÉVOLE

Le Manoir se cherche un(e) bénévole habile avec l'électricité, la plomberie et la réparation de petits appareils afin de venir donner un coup de main au besoin.

Pour information: 819-690-8840 / manoirdeuxrivieres@gmail.com

* Repas optionnel en sus, 8\$/jour pour un repas et 15\$/jour pour 2 repas

COLLECTE DE SANG



SAINT-STANISLAS Mardi 10 novembre

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

SALLE MUNICIPALE — 33, rue du Pont



Planifiez votre don dès aujourd'hui!

- \rightarrow 1800 343-7264
- → jedonne@hema-quebec.qc.ca